

## Compte-rendu de la réunion du Comité de Quartier du 3 février 2009

**Prochaine réunion : mercredi 29 avril à 20h30**  
**A l'école du Coteau - rue des Vignes**

Animateur : Stéphane Daeschner  
Rapporteur : Bernadette Cazin

Ci-dessous, les points abordés lors de la dernière réunion :

### **I – Le nouveau fonctionnement des comités de quartier**

Isabelle Daeschner, maire adjointe en charge des comités de quartier a engagé une réflexion afin d'améliorer leur fonctionnement. Les élus municipaux ont délibéré lors du Conseil du 26 mars sur la création d'un 5ème quartier. Une plaquette sera distribuée aux habitants pour présenter le périmètre de leur quartier tout d'abord, mais aussi les deux élus référents par quartier ainsi que leur rôle. Une personne recrutée aura pour mission le développement social urbain. Elle gèrera l'ensemble des comités et sera le lien avec les services municipaux compétents par rapport aux préoccupations exprimées par les comités.

### **II – Les réponses apportées par la municipalité aux questions posées lors du précédent Comité**

- Les plans de la ville retirés seront réinstallés dès réfection des panneaux les supportant.
  - La coordination du nettoyage des rues et l'enlèvement des déchets verts est de règle. Il se peut qu'il puisse y avoir des ratés.
  - Une enquête serait peut-être nécessaire pour recueillir l'avis des habitants sur la possibilité d'enlèvement des encombrants à la demande. Un habitant fait remarquer que Cachan recueille 40% des encombrants de l'agglomération.
  - Le chemin le long de l'aqueduc du Lunain rouvrira lorsque les travaux seront terminés.
  - Rue des Vignes, le stationnement ne se fait que d'un seul côté à la suite d'une demande des riverains, donc pas de chicane envisagée.
  - L'obligation d'entretien des haies donnant sur les trottoirs est régulièrement rappelée par la mairie aux habitants concernés.
  - La vitesse boulevard de la Vanne est limitée à 50 km/h. Le panneau 40 km/h avait été retiré pour harmoniser les limitations de vitesse dans la ville.
- Isabelle Daeschner rappelle que les habitants peuvent téléphoner à la Police municipale au 01 49 69 96 71 ou 06 88 05 59 58 pour signaler des problèmes.

### **III - Discussion et questions du Comité de quartier**

#### **1/ Travaux du boulevard de la Vanne**

La présentation du pré-projet en mairie a montré la limite à l'engagement de très gros travaux par l'agglomération. Les petits travaux urgents seront étudiés. Des habitants signalent que quelques portions dangereuses peuvent être sécurisées : fissures ou trous à proximité des plaques d'égout.

Des habitants expriment leur inquiétude quant à la domanialité. Il n'y aurait pas de plan d'alignement sur le boulevard.

## **2/ Travaux rue Claude Cellier**

Les travaux d'assainissement se terminent et ceux de la voirie vont commencer. Les riverains se demandent s'il y aura une dernière concertation avant la décision finale des aménagements à retenir.

## **3/ Projet d'aménagement du sentier des Sablons pour 2009**

Les riverains veulent en savoir plus sur le document « avant projet » sur lequel ils ont donné leur accord.

## **4/ Fontaine couverte**

La maison achetée par la mairie a été démolie. Les riverains veulent savoir quand commenceront les travaux et signalent qu'un arbre, en grandissant, menace d'abîmer la fontaine. Les riverains et le comité souhaitent être informés du projet avant le démarrage des travaux.

Il a été indiqué que ceux-ci commenceraient en 2010.

## **5/ Valouette V1**

Il arrive que la navette ne passe pas certains matins ou passe en avance. Les anomalies sont à signaler au 01 55 01 03 03 ou [deplacements@agglo-valdebievre.fr](mailto:deplacements@agglo-valdebievre.fr)

## **6/ Circulation et signalisation**

L'intersection entre la rue de la Citadelle et la bd de la Vanne semble dangereuse avec notamment des problèmes de visibilité.

## **7/ Parking**

Le parking près de l'église Sainte Germaine est provisoire. Il sera fermé dès l'ouverture du parking public souterrain, surveillé et payant Dumotel et géré directement par la Ville.

## **8/ Feu tricolore**

Le feu tricolore situé avenue Gabriel Péri à la limite d'Arcueil ne permet pas aux piétons de s'engager en toute sécurité. La traversée de l'avenue doit se faire en un temps inférieur à 8 secondes !

A signaler aussi des déjections et des amas de plumes de pigeons en quantité importantes sous le pont.

## **IV Des groupes de réflexion se sont constitués**

### **1/ Jardins partagés**

Quelques terrains appartenant à la Ville et non utilisés sont en cours de recensement. Les élus municipaux proposent au comité de quartier de réfléchir à une utilisation collective pour le quartier. Un riverain lance l'idée de jardins partagés. Dossier à suivre.

### **2/ Echange de services**

Une « bourse aux services » pourrait être un moyen facilitant la mise en relation des personnes qui auraient des besoins ou qui offriraient des services. Par exemple : l'aide à l'entretien de jardins de personnes âgées. Pour contacter le groupe de réflexion sur ce thème : [chevaliercl@free.fr](mailto:chevaliercl@free.fr).

### **3/ Fonctionnement des comités de quartier**

Un habitant propose une réflexion sur le fonctionnement du comité afin qu'il soit source de projets et non pas un lieu où seraient juste exprimées des questions/réponses avec la Mairie. Proposition : la mise en place d'une équipe d'animation par comité formée de trois personnes et la création d'une assemblée des comités qui regrouperait les équipes d'animation. Un groupe travaille sur des propositions de fonctionnement des comités : [jean-michel.pescheux@laposte.net](mailto:jean-michel.pescheux@laposte.net)

### **Le comité du Coteau dans le rétroviseur...**

Dernière minute du groupe « convivialité » :

Le 5 avril dernier, la traditionnelle chasse aux poissons d'avril a été organisée au jardin panoramique. Enfants et parents sont venus nombreux partager ce moment de convivialité.

La descente aux lampions de décembre s'est bien déroulée. Beau temps, grande participation, très bon accueil par la Mairie (fanfare sur le parcours et collation dans la grande salle à l'arrivée). Le comité de quartier n'est pas assez identifié comme organisateur.

Une réflexion doit être engagée sur l'opération « Troc' ta plante » qui a tendance à s'essouffler. Toute proposition des habitants du quartier est la bienvenue.

Toute personne souhaitant faire une proposition de logo symbolisant le comité de quartier du coteau est également la bienvenue. Merci d'adresser vos esquisses à [gerard-bernier@club-internet.fr](mailto:gerard-bernier@club-internet.fr)